



HONORAIRES 2015

4 rue Saint-Léonard
14 600 HONFLEUR
t +33[0]2 31 89 52 72

architectes@pank.fr www.pank.fr



//[Paul ANd Khédija]

La rémunération de l'architecte est établie sur la base d'un projet concret. Les tarifs varient selon la complexité du programme, sa superficie et sa situation. Néanmoins, ce document vous permet de situer globalement les honoraires selon les missions et le montant des travaux pour de petites surfaces.

N'hésitez pas à nous contacter afin de discuter ensemble de votre projet.

HONORAIRES AU FORFAIT [PETITES SURFACES]

- **Conception, esquisse, production des plans et coupes:**

65 €HT/m² avec un minimum de 1500 €HT au delà de 3 espaces distincts à concevoir.

- **Mission complète [conception et suivi de chantier] :**

150 €HT/m² avec un minimum de 3000 €HT
[tarif dégressif en cas de grande surface]

ou :

- **Montant des travaux inférieurs à 30 000 €HT :**

1800 €HT par tranche de 10 000 €HT [à ajuster].

> Ces tarifs sont applicables pour des petites surfaces, ils varient en cas d'intervention sur le gros oeuvre, ou autres autorisation administratives / Contactez nous pour plus de détails.

HONORAIRES PERMIS DE CONSTRUIRE

- **Permis de construire incluant visites aux services administratifs, suivi et modifications exigées jusqu'à obtention :**

50€HT/m² avec un minimum de 1500 €HT, dégressif en cas de grande surface.

> Ces tarifs sont applicables pour une maison individuelle ou des ouvrages de petite surface, ils varient pour des programmes complexes. Contactez nous pour plus de détails.

HONORAIRES AU POURCENTAGE

- **Montant des travaux : 30 000 €HT à 100 000 €HT : honoraires 15%**
- **Montant des travaux : 100 000 €HT à 150 000 €HT : honoraires 13%**
- **Montant des travaux : 150 000 € HT à 250 000 €HT : honoraires 10%**
- **Montant des travaux : supérieurs à 250 000 €HT honoraires 7% etc.**

HONORAIRES À LA VACATION HORAIRE [PETITES SURFACES]

55€HT/heure